

Le 12 septembre 2022,

À Cachan, les tarifs de cantine n'augmenteront pas

Cette année, dans un contexte de forte hausse des coûts de la vie impactant les prix des denrées alimentaires ou de l'énergie, la Ville de Cachan a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de cantine dans ses écoles et centres de loisirs.

Alors que l'Association des maires de France (AMF) annonce une augmentation de 5 à 10% du prix des repas, la Ville de Cachan maintient les tarifs de la cantine.

Près de 2200 repas sont servis chaque jour à Cachan en période scolaire ; près de 400, le sont les mercredis et lors des vacances.

À Cachan, la restauration scolaire, pour les écoles maternelles et élémentaires, est assurée en régie directe par le personnel communal. Afin de pouvoir proposer des repas de qualité, les plats sont préparés chaque jour, à partir de viandes, poissons et légumes frais sur 6 sites répartis en liaison chaude dans les 11 établissements communaux.

La Ville a toujours fait le choix d'avoir recours à des produits frais, de qualité mais aussi issus de l'agriculture biologique ou des circuits courts, malgré les difficultés d'approvisionnements sur certains produits ou encore, le contexte sanitaire.

Consciente des difficultés rencontrées par de nombreux foyers, Hélène de Comarmond, Maire de Cachan, rappelle que les services travaillent actuellement sur différentes pistes pour accompagner au mieux les Cachanais-es. Fidèle à ses valeurs de solidarité, la municipalité proposera prochainement de nouveaux dispositifs d'accompagnement.

Parallèlement, le travail durable sera poursuivi et amplifié pour réduire le gaspillage alimentaire.

Après avoir géré la crise sanitaire, malgré la baisse continue des dotations de l'Etat aux collectivités, la commune attend un accompagnement du gouvernement durant cette période.